

Rapport intérimaire sur les partenariats

1. En janvier 2011 la Direction générale a approuvé la stratégie « provisoire » sur les partenariats à l'échelle de l'Organisation, en recommandant qu'elle soit à nouveau révisée un an après sa mise en œuvre. Cette stratégie sert de fondement pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de partenariats sectorielles, notamment:

- la stratégie visant à renforcer la collaboration de la FAO au sein du système des Nations Unies;
- la stratégie visant à approfondir la collaboration de la FAO avec les autres organisations ayant leur siège à Rome;
- une stratégie renouvelée sur les partenariats entre la FAO, les organisations non-gouvernementales et la société civile;
- la stratégie sur les partenariats de la FAO avec le secteur privé.

2. Des informations concernant les principes directeurs exposés dans la stratégie « provisoire » sur les partenariats à l'échelle de l'Organisation sont en cours de distribution au personnel au siège et dans les bureaux décentralisés pendant le premier trimestre 2011.

3. Le site web sur les partenariats de la FAO a été créé. Ce site web de l'Organisation sera mis à jour régulièrement afin de servir de source d'informations fiables à la fois pour le personnel de la FAO et des publics extérieurs.

4. Des initiatives de perfectionnement du personnel en matière de partenariats de l'Organisation (notamment des ateliers, des cours d'apprentissage électronique etc.) sont en cours d'élaboration et seront expérimentées en 2011. Ces initiatives viseront à sensibiliser les fonctionnaires à l'importance des partenariats en tant que moyens d'effectuer leur travail de façon efficace et à renforcer leur capacité à choisir, à concevoir, à hiérarchiser, à réviser et à rendre opérationnels des partenariats.

5. L'évaluation de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome a été menée à bien en 2010 et se poursuivra en 2011. De nouveaux domaines de collaboration sont en cours de développement, y compris en se fondant sur l'expérience tirée des plans d'action pilotes.

6. En tenant compte des défis changeants dans un contexte mondial en perpétuelle évolution et des implications pour le système des Nations Unies, l'élaboration de la stratégie de la FAO sur la collaboration au sein du système des Nations Unies a commencé au deuxième semestre 2010 et sera finalisée en 2011. Cette stratégie intègre la nécessité de mettre en place une collaboration plus étroite et plus cohérente entre les institutions des Nations Unies, y compris par le biais de la réforme des Nations Unies, et des enseignements tirés des projets pilotes « Unis dans l'action », ainsi que dans le cadre du suivi du Sommet de 2010 sur les OMD par le système des Nations Unies.

7. La stratégie renouvelée sur les partenariats avec la société civile, assortie d'un plan de travail triennal pour sa mise en œuvre, a été rédigée et intègre des contributions significatives de la part des départements techniques et des bureaux décentralisés.

8. Au niveau régional, des plans de travail ont été préparés avec trois bureaux régionaux et seront mis en œuvre grâce à des ressources extrabudgétaires.

9. Au niveau mondial, la réunion d'inauguration du mécanisme mondial pour la participation de la société civile au processus de réforme du CSA s'est tenue en octobre 2010. Des fonds ont été dégagés pour permettre à certaines organisations de la société civile de participer. Des discussions préliminaires ont été organisées sur la façon de garantir la durabilité à long terme de la contribution de la société civile aux organes directeurs de la FAO.

10. L'inventaire de la collaboration avec la société civile est étendu au niveau régional.

11. Le projet de stratégie sur le partenariat avec le secteur privé a été rédigé. Le projet actuel de stratégie sur le partenariat avec le secteur privé est basé sur un document de référence soumis pour examen aux départements techniques et à certains bureaux décentralisés. Des principes et des directives concernant l'établissement de partenariats avec le secteur privé sont également en cours de préparation.

12. Dans l'intervalle, la FAO a renforcé les dispositifs institutionnels et élaboré des outils de gestion rigoureuse des risques.

13. En janvier 2011, le Directeur général a approuvé le modus operandi du Sous-Comité d'examen des accords financiers et autres visant à seconder le Comité pour les partenariats présidé par le Directeur général, qui a supplanté l'ancien Comité consultatif pour les partenariats avec le secteur privé.

14. Au cours de l'année 2011, on mettra la dernière main à l'élaboration d'outils pour la sélection objective des partenaires potentiels ainsi que pour le suivi, la gestion et l'évaluation des partenariats. Cela inclut l'établissement d'une base de données à l'échelle de l'Organisation dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain.

15. Les projets de la *stratégie sur les partenariats avec la société civile* et de la *stratégie sur le partenariat avec le secteur privé* ont été soumis au Comité pour les partenariats à sa réunion du 7 février 2011. Sur la base des débats, le Comité a fourni des indications supplémentaires.